



Articles de Presse

Association Nationale des Professionnels de la Céramique et du Second Œuvre

## **L'Economiste**

Édition N° 4284 du 2014/05/27

CÉRAMIQUE

LES OUBLIS D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE

LOGEMENT SOCIAL: LA DÉRÉGULATION QUI TUE

LES PRODUCTEURS ONT MAL ANTICIPÉ L'OUVERTURE

LES IMPORTATEURS DÉNONCENT UN MARCHÉ "POLLUÉ"

Youssef Belkaid, président de l'Association nationale des professionnels de la céramique et du second œuvre, se déclare farouchement contre le protectionnisme. "Les producteurs sont les premiers responsables de leurs déboires", estime le porte-parole des importateurs.

Depuis fin avril 2014, les céramistes se plaignent publiquement des "importations massives". Qui croire? D'un côté, l'Association professionnelle de l'industrie céramique déplore l'importation de produits non conformes. Sa rivale, l'Association nationale des professionnels de la céramique et du second œuvre (Apisa) soutient en revanche qu'il est "quasiment impossible d'introduire les produits défectueux compte tenu du contrôle systématique aux frontières fait par les agents du ministère de l'Industrie".

Le président des importateurs, Youssef Belkaid, accuse à son tour "les producteurs de commercialiser des produits de 2e et 3e choix totalement interdits à la vente dans notre pays". L'Apisa réclame "solennellement au ministère de l'Industrie de prendre ses responsabilités; pour préserver l'intérêt du consommateur". Ce point-là fait au moins consensus chez les deux groupements professionnels.

Les céramistes n'ont-ils pas vu venir la vague? En 2003 déjà, une étude du cabinet Aster recommandait aux industriels de "redoubler d'efforts pour améliorer leur compétitivité". Allusion au démantèlement tarifaire avec l'UE et "le risque qu'il va faire peser sur le marché intérieur". Les consultants ont aussi insisté sur le fait "d'assurer le passage, à l'échelle nationale, au gaz naturel comme source énergétique". Le comble est que l'étude a été pilotée par les professionnels et financée par l'UE dans le cadre du programme Meda! L'histoire continue.

Une note a été rédigée en 2011 par le Centre des techniques et matériaux de construction (CETEMCO) sur "Les défis du secteur de la céramique industrielle".

On y prophétise "une explosion des importations à partir de janvier 2011". Année qui, ironie du sort, coïncidait avec l'organisation de "La semaine de la céramique du 24 au 30 janvier". Pier Giorgio Burzacchini y avait proposé quelques pistes pour rendre la branche de production nationale plus compétitive. Cet expert italien en céramique a beaucoup insisté sur "la restructuration de la filière: production, énergie, innovation".

Un peu plus de dix ans plus tard, le président des céramistes, Fouad Benzakour, nous apprend que "la mise en place d'un terminal gazier à Jorf Lasfer va donner un coup de pouce au secteur notamment pour exporter. Ce projet s'appuie sur l'importation de gaz naturel liquéfié et sa distribution à partir d'un pipeline basé au port. Pour commencer, celui-ci va ravitailler l'axe El Jadida-Kénitra".

La situation critique de la céramique marocaine lève le voile sur la réelle portée de la politique industrielle et certains faux pas liés au manque de réactivité étatique. Voire des décisions plombées par des contradictions impardonnables.

L'Etat a failli lorsqu'il a "ouvert la porte à l'importation de carreaux exonérée de taxes au profit des promoteurs conventionnés dans le cadre du logement économique. Or, l'Exécutif devait exclure les matériaux de construction produits localement", alertait il y a 6 ans la Fédération nationale des matériaux de construction (cf. L'Economiste du 5 novembre 2008). Certains promoteurs en ont profité en se muant en revendeur.

Paradoxalement, cette décision intervenait au moment où un bouclier de défense commerciale a été instauré de 2006 à 2010. Mais il ne faut pas y voir la cause unique du mal-être économique que vit le secteur de la céramique.

## **Le Matin**

03 May 2014 - 15:41

Une autre bataille entre producteurs et importateurs est enclenchée dans l'industrie. Cette fois, elle oppose les céramistes.

Et c'est un communiqué publié par l'Association professionnelle des industries céramiques (APIC) qui aurait mis le feu aux poudres (cf. [www.lematin.ma](http://www.lematin.ma)). Piqués au vif, les importateurs réagissent énergiquement, en réfutant les arguments des industriels, point par point.

Dans ce communiqué, l'APIC se plaint de ce qu'elle considère comme "une concurrence déloyale" des importateurs qui inondent le marché, avec des produits "de mauvaise qualité à des prix dumping". Ce qui menacerait gravement, d'après ce groupement professionnel, la production nationale de la céramique, anéantissant ses efforts d'investissement et mettant en danger les emplois. Ainsi, quand l'APIC parle du déséquilibre de la balance commerciale causé par ces "importations massives", l'Association nationale des professionnels de la céramique et du second œuvre (APISA), qui regroupe les importateurs, rétorque que cette industrie contribue aussi à ce déséquilibre, en important ses outils de production et ses intrants. D'après l'APISA, les producteurs nationaux importent la totalité de leurs intrants, à part l'argile, ce qui représente 92% de la valeur des carreaux totalement importés en devise.

S'agissant du classement mondial de l'industrie nationale au 19e rang des pays producteurs de céramique, Youssef Belkaid, président de l'APISA, nuance que ce classement est établi sur une liste totale de 30 pays. De ce fait, note-t-il, l'industrie nationale fait plus partie des derniers que des premiers avec une production représentant 0,5% de la production mondiale de la céramique (le premier producteur, qu'est la Chine, pèse 46,6% de la production mondiale). De même, martèle-t-il, l'APIC omet aussi de préciser que dans ce classement, cette industrie est la dernière en termes d'exportation.

À l'affirmation de l'APIC que les importateurs écoulent au Maroc des stocks européens d'avant la crise de 2008, Youssef Belkaid répond que c'est "complètement infondée". "Comment peut-on subir les coûts de stockage durant toute cette période ?", s'interroge-t-il en indiquant qu'on y perd plus qu'on y gagne et qu'il valait mieux se débarrasser de ces stocks que de les garder toute cette période pour les mettre en vente.

En ce qui concerne la non-conformité des carreaux importés avancée par les industriels, l'APISA soutient que cela "est quasiment impossible, compte tenu du contrôle systématique des importations de carrelage par les agents du ministère de l'Industrie aux frontières et d'une obligation d'attestation de conformité avant toute mise à la consommation".

Pour enfoncer le clou, les importateurs avancent que les industriels commercialisent les 2e et 3e choix des carreaux de céramiques, "qui sont totalement interdits à la vente" et de ne pas être "très regardants sur le respect de l'environnement".

De ce fait, concluent les importateurs, si les industriels font face à des difficultés, ils doivent chercher les raisons ailleurs. Il s'agit notamment, indiquent-ils, de la crise du bâtiment au Maroc et du fait que les producteurs continuent à se focaliser sur le marché local. Or, selon le président de l'APISA, les industriels s'étaient engagés à cibler aussi l'export, en contrepartie des "5 années de mesures de sauvegarde accordées, des subventions à l'énergie et des prix de référence pour l'importation".

## **L'Economiste**

Édition N° 4586 du 2015/08/11

CÉRAMIQUE

LA CRISE DE L'IMMOBILIER ATTISE LA POLÉMIQUE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS SE JETTENT LA PIERRE

MÉVENTE ET SURSTOCKS FONT BRANDIR L'ANTI-DUMPING

De nouveau la polémique fait rage entre opérateurs du carrelage et sanitaire. Sur fond de crise de l'immobilier, fabricants et importateurs se jettent la pierre, par presse interposée. Les premiers dénoncent "les importations massives en provenance d'Europe, pour expliquer la mévente de la production locale et la hausse inquiétante du niveau des stocks". A tel point que l'import a été multiplié par 5 entre 2010 et 2014. Et rien que sur le premier semestre 2015, l'achat des carreaux a explosé de 80% par rapport à la même période de 2014.

Pour y remédier, l'Association professionnelle des industries céramiques (Apic) envisage d'introduire une requête antidumping auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce. "Nous sommes en train de finaliser le dossier conformément au canevas réglementaire avant de déposer une demande de mesures antidumping dans deux semaines", avait déclaré son président Mohsine Lazrak. (Voir L'Economiste du 15 juillet dernier).

"Des accusations fallacieuses", rétorque le président de l'Association professionnelle des importateurs de céramique et sanitaire (Apisa), Youssef Belkaid. A ses yeux, ce qui est recherché à travers les chiffres émis par le chef de file des fabricants du carrelage, "c'est d'obtenir une nouvelle clause de sauvegarde après celle qui a duré 5 années". Et d'ajouter, que les professionnels de cette corporation s'étaient engagés à parachever la mise à niveau du secteur et opérer même à l'export. "Engagement non tenu", constate le président de l'Apisa. Les céramistes marocains dénoncent également le niveau des prix. Selon la profession en Espagne, le carrelage se négocie actuellement à 1 euro le mètre carré contre 6 à 7 avant la crise de l'immobilier.

Dans le secteur, l'on soupçonne également une triche sur les déclarations à l'import. "Le poids de ces produits est déclaré à 9kg/m<sup>2</sup> contre 15 à 17 kg/m<sup>2</sup> chez les producteurs locaux. La situation est telle que trois entreprises auraient déjà fermé trois unités de production.

Pour faire face à la mauvaise passe du secteur, l'association a alerté l'Administration des douanes et des impôts indirects. Celle-ci serait en train de mener sa propre enquête pour déterminer s'il y a effectivement minoration du poids.

Des accusations que rejette bien évidemment l'association des importateurs. "Le pesage est systématique aux frontières tout comme les

prélèvements d'échantillons pour analyse de laboratoire", est-il souligné. A cet effet, les importateurs acquittent annuellement le montant de 400 millions de DH sous forme de droits et taxes à l'import, précise l'Apisa. Ceci, sans oublier la contribution à l'IS qui s'élève à 60 millions de DH.

## **Media 24**

### **Importateurs de céramique: Le dumping est une accusation fallacieuse**

Face aux accusations de l'APIC (association des producteurs de céramique), l'APISA (association des Importateurs de Céramique) se défend de toute concurrence déloyale et dénonce en retour une industrie locale peu compétitive, énergivore, maintenue par les aides indirectes de l'Etat.

Au mois de juin, nous publions un article sur ces céramistes qui, face aux menaces sur leur emploi, avaient déposé une requête de mesure anti-dumping auprès des autorités de régulation. En cause, les importations de céramique en provenance d'Italie mais surtout d'Espagne, à des prix dits anticoncurrentiels, en-dessous du prix de marché.

Légitimement, les importateurs de céramique représentés par leur association, l'APISA, répliquent que l'accusation est fallacieuse et cherchent à défendre leur activité à travers une lettre peu amène transmise à notre rédaction. La réponse apportée est très précise et accusatoire; il ne manque que les éléments de prix pourtant nécessaires pour contester la tricherie.

Une entreprise qui paye ses impôts ne triche pas Pour l'APISA, l'APIC n'apporte aucune preuve tangible aux allégations de dumping. Rappelons que les producteurs affirmaient que le carreau espagnol, vendu 30 DH le mètre carré, contre 45 à 50 DH pour le carreau marocain, était vendu moins cher qu'en Espagne même.

Si l'APISA n'apporte aucun élément chiffré sur les prix, elle joue le jeu de la transparence fiscale en divulguant quelques masses sur les entreprises qu'elle représente: les 70 entreprises qui emploient 2.000 personnes paient au Maroc 60 millions de DH d'impôt sur les sociétés, et 400 millions de DH de droits et taxes à l'importation. Ces entreprises sont engagées dans le commerce, la distribution et l'immobilier et contribuent à «l'amélioration de la qualité technique et esthétique du bâti».

Cependant une enquête anti-dumping ne prend pas compte de ces arguments, mais bien ceux de prix appliqués et de qualité des produits. Et là, c'est au requérant d'apporter la preuve de ce qu'il allègue.

Les carences de la production nationale en cause L'absence de compétitivité de la production nationale est en fait pointée du doigt par l'association des importateurs. Pour cette dernière, les producteurs n'ont pas tenu leurs objectifs de mise à niveau et d'orientation à l'export promis à l'autorité de tutelle lorsqu'ils avaient bénéficié de mesures de sauvegarde entre 2005 et 2010. Ceux-ci incluaient une extension des taxes en douane et un contrôle systématique du poids et de la qualité des carreaux importés.

Les importateurs à travers leur représentant Youssef Belkaid considèrent cette industrie nationale n'être qu'une industrie d'importation protégée où 90% des intrants seraient importés (énergie, émaux, machines, colorants, etc.). Quant aux

intrants, l'eau et l'argile, l'APISA dénonce une exploitation abusive et polluante de ces ressources rares.

A l'opposé, l'industrie européenne des matériaux de construction serait au-delà de tout soupçon environnemental, ne serait-ce qu'en Espagne, où les épisodes de sécheresse se répètent chaque été.

Cette bataille à couteaux tirés entre producteurs et importateurs sera bientôt du ressort du ministre de tutelle, qui doit recevoir la copie corrigée de la requête anti-dumping. Celui-là n'a pas chômé depuis que l'immobilier est entré en phase de torpeur: les requêtes des producteurs de matériaux de construction s'empilent sur son bureau.

**AEUD.INFO :**

**L'action prend corps**

28/05/2014

<http://aeud.fr/Ceramique-L-Afrique-un-paradis.html>

### **Céramique : L'Afrique, un paradis perdu pour l'export**

Durant les dix dernières années, les céramistes ont petit à petit basculé dans le statut très peu envié «d'espèce menacée d'extinction». Sont-ils en premier responsables de leur sort ou bien paient-ils, à l'instar d'autres secteurs, les pots cassés d'une ouverture mal négociée ?

Fouad Benzakour, président de l'Association professionnelle des industries céramiques (Apic), défend ses pairs d'être les canards boiteux de la libéralisation.

A l'exception de quelques très rares céramistes, le pari de l'export est pourtant loin d'être gagné. Déjà dans le rapport d'enquête 2008 sur les clauses de sauvegarde, le ministère du Commerce extérieur constate que « Facemag et Super Céram sont les seules unités de production à effectuer des opérations d'exports timides ». La politique commune d'exportation a été pourtant l'un des piliers du programme d'ajustement (voir p. 5). Le porte-parole des producteurs relativise en faisant porter le chapeau à l'Etat.

« Le Maroc n'a ni accords de libre-échange, ni avantages douaniers avec des pays africains notamment subsahariens. Pays qui ne sont pas producteurs de céramique. Sur le plan douanier et fiscal, l'Espagne est mieux placée. La Chine, elle, pénètre plus facilement ce marché africain de 300 millions de m<sup>2</sup> de carreaux », déclare l'Apic. N'oublions pas qu'en 2012, Chinois et Espagnoles trônent dans le top 5 des producteurs mondiaux de la céramique, selon Tile Today, magazine anglophone spécialisé dans l'industrie.

Fallait-il que l'Etat soit plus sensible et ouvert aux attentes des opérateurs ?

«Il aurait été plus judicieux de signer des accords avec des pays africains qu'arabes (accord d'Agadir) ; L'Etat a été sollicité par les producteurs. Mais il ne suit pas malheureusement », poursuit notre interlocuteur. La Turquie et l'Égypte avec qui des accords ont été signés sont de sérieux concurrents. En tant que producteurs, ils sont mondialement bien classés.

Que dire alors des contrats-programmes ayant servi depuis la fin des années 1990 à biberonner plusieurs secteurs (textile, BTP, transport, tourisme, agriculture, énergie ;) et sans presque jamais réclamer la facture ?

Youssef Belkaid, président des professionnels de la céramique et second oeuvre (Apisa), a un avis. « Le Maroc est la vitrine de l'Afrique de demain. Il avance résolument vers le développement () avec des partenaires champions dans leurs domaines (automobile, aéronautique, banque-assurance).

Le Maroc ne saurait traîner des boulets qui ne respectent pas leur engagement en termes d'exportation bien que les céramistes aient out demandé et tout obtenu par le passé : mesures de sauvegarde, subvention à l'énergie, prix de référence pour l'importation. Les producteurs locaux se focalisent uniquement sur le marché local dont ils veulent continuer à prendre le consommateur en otage », relève le porte-parole des importateurs. L'Etat-« stratège » est loin d'avoir accompli sa mission. C'est là aussi où se dissimulent les causes d'une désindustrialisation insidieuse.

Faiçal FAQUIHI



21, Angle Boulevard La Résistance & Boulevard La Gironde  
20000 Casablanca - Maroc  
Tél.: +212 (0) 522.97.06.67 - Fax: +212 (0) 522.97.03.07  
Tél. Direct: +212 (0) 528.33.25.51 - GSM: +212 (0) 661.28.11.12  
Mail: [contact@apisamaroc.com](mailto:contact@apisamaroc.com)

Association Nationale des Professionnels de la Céramique et du Second Œuvre